

VILLENEUVE-SUR-LOT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un engagement de longue date

- Premier **marché bio** de plein air en France dès **1975**
- Ville pionnière dans l'utilisation des **huiles végétales pures** comme carburant.
- **2006** : afin de coordonner toutes les actions locales en matière de Développement Durable, la démarche Agenda 21 est officiellement lancée par le conseil municipal.
- **2009** : signature de la Charte des Maires pour l'environnement
- **2011** : engagement d'une concertation auprès des Villeneuvois qui aboutira à la validation du plan d'actions local : E.V.E.
- **2013** : Villeneuve reçoit le label national : «Agenda 21 local France »



La ville de Villeneuve-sur-Lot doit montrer l'exemple en gérant et maîtrisant au mieux sa consommation d'énergie, d'eau et sa production de déchets.

*C'est pourquoi la municipalité s'est lancée dès 2006 dans la mise en place d'un Agenda 21 local.
A ce titre, la Mairie de Villeneuve-sur-Lot mène au quotidien de nombreuses actions qui permettent de réduire ses dépenses énergétiques et contribuer ainsi au développement durable de notre planète (bâtiments HQE, énergies renouvelables, HVP, véhicules électriques, forages ...).*

Notre objectif est d'œuvrer pour une collectivité exemplaire et d'en faire ainsi, de manière collective, un modèle en matière de pratiques responsables pour l'environnement.

Patrick CASSANY
Maire de Villeneuve-sur-Lot

Marc TRANCHARD
Adjoint au maire en charge
du Développement Durable

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



E.V.E.

ÉCONOMISER - VALORISER - ENGAGER

L'AGENDA 21 DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Création mairie de Villeneuve-sur-Lot - Janvier 2015



ÉCONOMISER

Economies d'énergies, valorisation des déchets :
vers une gestion efficiente des ressources.

- Réaliser un **plan d'économie d'énergie** : modernisation des éclairages, travaux d'isolation dans les écoles et les autres bâtiments publics, actions de sensibilisation du public, ...



- Forer dans les nappes superficielles du sous-sol afin de réduire la facture d'eau ? La Ville y a pensé. Trois puits sont aujourd'hui utilisés pour l'arrosage des espaces verts mais également pour le nettoyage des rues.



- Rationaliser et optimiser les déplacements, notamment par le développement des transports en commun, la promotion des huiles végétales pures comme carburant ou l'utilisation d'utilitaires électriques.

- Limiter l'épuisement des ressources naturelles est une volonté permanente. Un **plan de désherbage** volontariste est actuellement expérimenté. Il vise à restreindre l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires.



E.V.E.

3 champs d'actions / 46 actions

VALORISER

Aménager et développer le territoire
tout en préservant le patrimoine

- Redonner toute son attractivité et sa vitalité au centre-ville, tels étaient les objectifs de l'opération «**Action Bastide**» engagée en juillet 2010. Aménagement de la place de l'église Sainte-Catherine, de la place d'Aquitaine, rénovation de la Halle, création de places de parking supplémentaires aux abords de l'Hôtel de Ville,...



- Depuis 2008, l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU)** a permis de réhabiliter des logements vacants, lutter contre l'habitat indigne, améliorer le cadre urbain et revaloriser le centre-ville pour y favoriser le commerce et l'arrivée de nouvelles familles.



- La **réhabilitation du quartier de l'ancienne gare** a redonné vie à une friche industrielle grâce à la création d'un parc urbain, d'une voie verte, l'installation de la Maison de la Vie Associative et de la Maison des Aînés (bâtiments HQE) et la création de logements sociaux.

Retrouvez le détail du plan d'action
de la Ville sur notre site Internet :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



ENGAGER

Une Ville exemplaire au service des citoyens

- Aujourd'hui, plus de 15% des produits utilisés pour la préparation des repas des écoles sont issus de la filière biologique ou de circuits courts. Une action récompensée par le **label Ecocert** obtenu en 2014 par la Cuisine centrale.

- La Ville est engagée dans une démarche qualité et, à ce jour, 10 services ont obtenu la certification Qualiville qui confirme le **niveau de service rendu aux usagers**.

- Grâce au site Internet vous pouvez aujourd'hui réaliser de **nombreuses formalités simplement et facilement depuis chez vous** : billetterie du théâtre, inscription en ligne aux activités périscolaires, aux accueils de loisirs ou à la restauration scolaire, paiement des factures.

- En mettant à disposition des terrains et des équipements, la Ville a soutenu le projet de création d'un **jardin partagé associatif**.

- En s'appuyant sur un Agenda 21 de la Culture, de nombreux événements sont allés à la rencontre d'un nouveau public (quartiers, handicap, centre de détention,...)